

# Concours national des Villes et Villages Fleuris



## Dossier de candidature

### **LA ROCHE-BERNARD**

*Les Trois Fleurs : un complément indispensable pour une  
Petite Cité de Caractère*



## 1- LA DÉMARCHE DE VALORISATION

### > Contexte communal



*La commune de La Roche-Bernard, située dans le département du Morbihan fait partie des 12 communes de l'intercommunalité Arc Sud Bretagne. Elle occupe un territoire très restreint de 42,83 ha, urbanisé à 90% de sa superficie. Sa population est de 679 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2016. C'est une cité à la fois maritime et fluviale située au bord de la Vilaine. Depuis la construction du barrage d'Arzal, la Vilaine ne connaît plus les conséquences des marées et offre un site très calme avec de larges perspectives.*

*La Roche-Bernard, petite cité pleine de charme et d'histoire, vit principalement de son port, de ses commerces, de son artisanat, et de son rayonnement culturel et touristique.*

*Entre port et centre commerçant, entre vieilles pierres et espaces naturels, La Roche-Bernard offre un cadre de vie remarquable. La Petite Cité de Caractère bénéficie de trois sites classés au patrimoine historique : l'éperon rocheux dominant le fleuve, la promenade du Ruicard et la promenade de la Grée. La Maison du Canon, actuellement Mairie de la Commune est inscrite à l'Inventaire des Monuments Historiques. Elle a été récompensée du label « 3 fleurs » au Concours des Villes et Villages Fleuris en 2013 et porte fièrement son logo, prête à le défendre encore cette année.*



# 1- LA DÉMARCHE DE VALORISATION

## > Motivations pour l'obtention du label



*L'emblème des 3 fleurs : un solitaire en plus sur un bijou ... notre Petite Cité de Caractère dotée de son patrimoine légué et entretenu et de son port sur la Vilaine ...*

*Tout cet ensemble, sur lequel collaborateurs de la Mairie, associations, habitants et élus travaillent de manière constante - en tenant compte bien entendu des moyens dont dispose notre petite Commune - , nous en avons besoin pour continuer d'embellir encore un peu plus notre environnement tant apprécié par nos visiteurs.*

*Pour rappel :*

*→ 2008 : 1 fleur*

*→ 2012 : 2 fleurs*

*→ 2014 : 3 fleurs*

*... la preuve de notre constance dans notre démarche.*

*Daniel BOURZEIX, Maire de La Roche-Bernard*



*Le Maire, les Adjoints et les Conseillers Municipaux de La Roche-Bernard, ont tous pour objectif une amélioration permanente de la qualité de vie des habitants et des touristes. Nous souhaitons favoriser l'attraction touristique, économique et résidentielle de notre commune en agissant en faveur de notre environnement et en renforçant le lien social entre tous nos concitoyens.*

*Pour y parvenir tous les services de la commune sont associés :*

- les services administratifs pour toutes les démarches, les réalisations de dossiers et documents, les contacts téléphoniques et rendez-vous*
- les services techniques avec leurs actions quotidiennes sur le terrain*

*Sont également associés les habitants avec leur participation au Concours des Maisons fleuries, le fleurissement de leurs façades et de leurs ruelles.*

*Certaines de nos associations sont nos partenaires, avec des réunions régulières, pour définir nos projets, et tout récemment prendre en charge un espace pour l'aménager et le cultiver.*

*Tous ensemble nous souhaitons développer encore un peu plus notre attrait, et pour ce faire, nous nous présentons à nouveau au concours des Villes et Villages Fleuris.*



## 1- LA DÉMARCHE DE VALORISATION

### ➤ Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement – démarche projet, prise en compte du paysager dans le projet d'aménagement

*La ville a poursuivi, depuis 2013, une politique de réaménagement de son patrimoine végétal et de son fleurissement en s'appuyant sur un diagnostic paysager réalisé fin 2011 par une équipe du CAUE du Morbihan. De plus, ces projets, en y associant nos techniciens, des professionnels et les élus, sont élaborés en cohérence avec le SCOT intercommunal et le PLU de la Commune. Plus récemment le projet d'une AVAP (Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine) à La Roche-Bernard, lancé en 2014, doit aboutir en septembre 2016 par l'adoption d'un périmètre et d'un règlement permettant de préserver le patrimoine architectural et paysager de la Commune. Cette AVAP est destinée à remplacer la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine architectural Urbain et Paysager), actuellement en vigueur depuis le 09/12/2003, par arrêté préfectoral.*



## 1- LA DÉMARCHE DE VALORISATION

- **Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement – démarche projet, prise en compte du paysage dans le projet d'aménagement**

Quatre projets majeurs illustrent un développement cohérent environnemental dans ses réalisations et sa gestion par les services techniques de la Commune :

**Le lavoir dans les Garennes** : après la chute d'un marronnier sur une partie du toit du lavoir en janvier 2015, une réflexion est menée au sein du Conseil Municipal avec les adjoints chargés des travaux, du fleurissement et du cadre de vie ; y sont associés les services techniques et les associations membres de la Commission fleurissement. La moitié de la toiture est conservée ; les bassins du lavoir sont entièrement réhabilités en pierres, ainsi que les abords immédiats, avec des joints au mortier de chaux. Les talus jouxtant le lavoir sont réaménagés et entièrement replantés.



**L'ancienne tour de la prison et son parterre** : lors d'une visite de la cité pour la rédaction du règlement de l'AVAP, les élus sur avis de l'Architecte des Bâtiments de France proposent de repenser le fleurissement de ce parterre en privilégiant les vieilles pierres de la tour de la prison et les petits murets qui s'y rattachent. La Commission fleurissement et les services techniques s'y associent et optent pour la réalisation de joints au mortier de chaux qui seront mis en valeur par des rosiers grimpants et un fleurissement estival haut en couleurs et abondant.

## 1- LA DÉMARCHE DE VALORISATION

- **Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement – démarche projet, prise en compte du paysage dans le projet d'aménagement**

**La place de la Saulnerie :** le sol est entièrement restauré par des dalles en pierre, des caniveaux en pierres avec joints à la chaux ; un arbre est planté dans un parterre central entouré de rosiers buissons. Le projet avait été accepté par l'Architecte des Bâtiments de France et reçu l'accord de la Commission fleurissement.



**La Maison du Canon :** un diagnostic architectural et sanitaire, réalisé dès 2010, a amené la commune à engager des travaux en deux tranches (2015 et 2016) afin de supprimer les infiltrations dans les murs des pignons et des façades, et de rénover le campanile. De ce fait, le fleurissement de ce bâtiment est revu. Les élus avec les services techniques et les suggestions de certains riverains optent pour ne plus poser de jardinières sur les fenêtres, et pour planter des buis au sol sur le pignon et avec quelques floraisons blanches au sol. La pelouse et les plantations de fleurs, ainsi que le réaménagement complet du parterre sur le pignon ouest de la mairie sont également réalisés.



## 1- LA DÉMARCHE DE VALORISATION

### > Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement - le végétal au fil des saisons



*Le fleurissement dans la Commune de La Roche-Bernard est entendu au sens large du terme c'est-à-dire végétal et fleurs. Dans la quasi-totalité des fleurissements, les agents des services techniques réalisent des plantations au sol plutôt que dans des jardinières ; c'était une recommandation du Diagnostic paysager et la Commune a largement adopté ce principe depuis trois ans. Il subsiste encore quelques jardinières pour mettre en valeur un espace où il est impossible de planter au sol compte tenu de la topographie de la Commune.*

*Dans un souci d'économies, la commune privilégie les plantes vivaces pour bon nombre de parterres et à feuillage persistant pour le maintien du végétal au fil des saisons.*

*Quelques bulbes sont plantés pour une première floraison au printemps : tulipes, iris, narcisses sont répartis dans les parterres du centre ville. La Commission Fleurissement doit mettre en place un projet, à réaliser dans les années qui viennent, pour intensifier ces floraisons de printemps.*

*Le fleurissement estival est privilégié pour son apport de couleur et de parfums et la mise en valeur des vieilles pierres. Les boutures sont réalisées dans les serres de la commune et assurent la quasi-totalité des plantations. Toutes ces plantations sont réalisées dans l'objectif majeur de la Commune : la mise en valeur du patrimoine bâti par le végétal.*



# 1- LA DÉMARCHE DE VALORISATION

## > Stratégie de gestion

*Compte tenu de la topographie de notre commune une grande partie des travaux sont manuels comme le débroussaillage des aires naturelles (rocher, le haut des Garennes,...). De plus, dans le haut des Garennes, le terrain étant très escarpé, des moutons assurent l'entretien du terrain : il s'agit de trois moutons de la race « Ouessant » installés depuis 5 ans. L'enclos et l'ensemble de l'installation a été réalisé avec le concours des Chantiers d'Insertion d'Arc Sud Bretagne.*

*En général, le débroussaillage est réalisé tous les mois au printemps et en été.*

*Le désherbage des massifs et des bords de rue est manuel, puisqu'aucun produit phytosanitaire n'est utilisé dans la commune et est, en général, bi mensuel.*

*La tonte des pelouses et espaces herbés est gérée de façon raisonnée en fonction des sites, et principalement bi mensuelle.*

*Enfin, le paillage des massifs est obtenu par le broyage des bois d'élagage récoltés en hiver.*



## 2- ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

### > Actions vers la population



*La commune de La Roche-Bernard organise tous les ans le Concours des Maisons Fleuries, et cette année ce concours est organisé par les seules communes de Nivillac, Marzan, St Dolay et La Roche-Bernard. Environ 20 inscriptions sont reçues à la Mairie qui représentent aussi bien des particuliers (jardins, cours, jardinières) que des commerces. Les lauréats déclarés premiers, seconds et troisièmes dans chaque catégorie reçoivent un bon d'achat à utiliser chez un horticulteur présent sur le marché hebdomadaire. De plus, tous les inscrits reçoivent un bon pour 20 plants à retirer au printemps à la serre municipale.*

*Pour réaliser ces plants, l'association Les Amis des Garennes participe, à ce jour, au bouturage des plantes à l'automne à la serre municipale.*

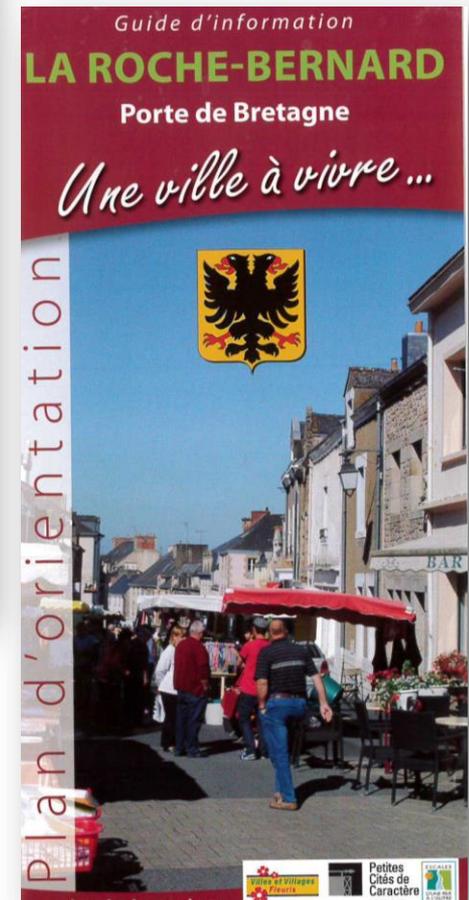
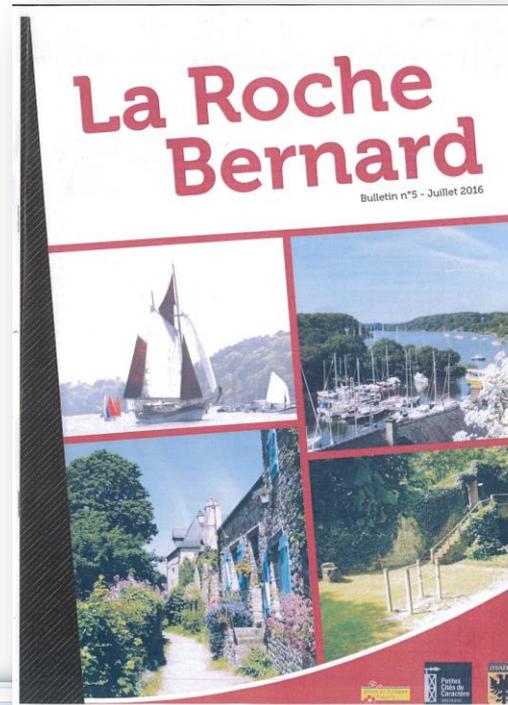
*Une Commission fleurissement se réunit au moins deux fois par an. Elle est extra communale et composée d'élus, de Rochoises et de Rochois, membres ou non d'Associations qui participent au fleurissement et à l'enrichissement végétal de la commune : Les Amis des Garennes et l'Asso's Bernez. En général deux ou trois projets majeurs sont définis par an : par exemple, pour 2015 et 2016, le réaménagement complet du massif de l'ancienne tour de la prison, la place de la Saulnerie et le lavoir.*



## 2- ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

### > Actions vers la population

*Des informations concernant le fleurissement de la commune sont publiées sur le Site internet de la Commune, dans le bulletin municipal édité en juillet et en décembre de chaque année, par flash info, et dans la presse locale.*



## 2- ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

### > Actions vers la population

**Un petit mot de nos associations : Les Amis de Garennes, l'Asso's Bernez, Ar'images qui a participé à la mise en valeur de ce dossier par ses photos.**

#### **L'association « Les Amis des Garennes »**

*Cette association créée en 2008 compte aujourd'hui plus de 140 adhérents. Les Amis des Garennes œuvrent toute l'année pour le fleurissement de la ville. Son intervention qui se situait au départ dans les Garennes et plus particulièrement aux abords du lavoir, s'est progressivement étendue. C'est ainsi que ses membres participent régulièrement à des ateliers de bouturage dans les serres municipales, aident lors d'opération de nettoyage des jardinières municipales, désherbage des ruelles ...*



*Plus récemment, l'association a créé deux parterres de plantes aromatiques, l'un près du lavoir et le second Place Duguesclin, accessibles à tous.*

*L'association est présente dans la commission fleurissement et collabore aux décisions en apportant son concours et ses idées telles que l'harmonie du fleurissement des commerces de la Place du Bouffay, la plantation de petits fruitiers devant le lavoir outre des initiatives dans le parc des Garennes et aux abords du lavoir (ateliers de nettoyage et plantation de rosiers et autres espèces).*

*Elle a été particulièrement active dans la constitution du dossier déposé au soutien de l'obtention de la 3ème fleur par la commune.*

*Elle a également mis en place depuis plusieurs années des actions destinées à favoriser la participation des particuliers et des commerçants dans le fleurissement en organisant notamment deux trocs de plantes chaque année. Lors de ces rendez-vous annuels, des animations sont proposées (création d'un mandala végétal, atelier art-nature, création de mangeoires pour oiseaux etc.)*

*Des visites de jardins sont régulièrement proposées pour sensibiliser ses adhérents aux modes de cultures naturels et au respect de l'environnement.*



## 2- ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

### > Actions vers la population

#### **L'Association « Ar'images » :**

*Des images pour faire rêver et découvrir La Roche Bernard et sa région.*

*Depuis 2009, les photographes amateurs d'« Ar'images à La Roche Bernard » participent à l'animation et à l'embellissement de la Petite Cité de Caractère. Le moment fort est le Festival d'été (de juillet à octobre) dont la vocation est la promotion des patrimoines naturels et humains de la région Bretagne dont La Roche Bernard est une porte d'entrée historique.*

*Les thèmes annuels (Ambiances portuaires, Rencontres au fil de la Vilaine,...) amènent les visiteurs à découvrir des paysages et des activités parfois ignorés. En plus du caractère esthétique des photos, les images contiennent une part d'information sur l'écologie, les loisirs, les métiers propres à la région.*



*Les structures d'exposition sur les quais et les ruelles s'intègrent bien dans le cadre des vieilles pierres, des jardins et des rives de la Vilaine.*

*La collaboration avec les commerçants et artisans rochois permet d'étendre le parcours de l'exposition aux rues commerçantes et favorise ainsi le séjour des touristes.*



## 2- ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

### > Actions vers la population

#### ***L'Association L'Asso's Bernez***

Le jardin des Garennes de La Roche Bernard a laissé une place au jardin collectif de La Roseraie et aux « incroyables comestibles ».

Le jardin collectif est créé sur le principe de la permaculture, par tous les jardiniers qui voudront adhérer et y participer. Deux autres parcelles seront dédiées aux « incroyables comestibles ». Chacun est ainsi appelé à devenir un apprenti jardinier-citoyen en plantant, cultivant, récoltant à sa guise les fruits du potager en libre-service.

La référence paysagère sera donnée par Sébastien Vaugrenard dont l'entreprise a pour but de conseiller et dessiner les jardins de personnes qui veulent être épaulées dans l'aménagement de leur espace extérieur.

Une présentation a été faite le 1<sup>er</sup> mai lors du « troc plantes » organisé par les amis des garennes au lavoir.



## 2- ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

### > Actions vers les touristes



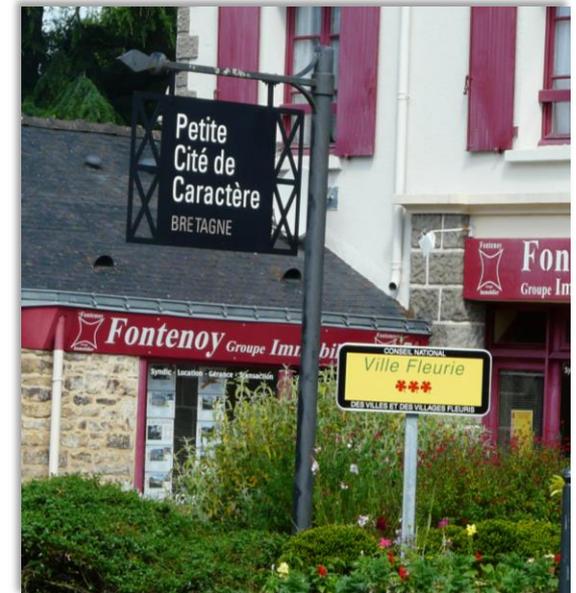
*De nombreux sentiers de promenades ou de randonnées traversent notre Commune : le sentier de la Coulée Laurent, la promenade des Garennes, les Hauts des Garennes qui surplombent le nouveau port et la Vilaine, la promenade du Ruicard, le sentier le long des ports nouveau et ancien, le cheminement dans les vieux quartiers historique et artisanal. Un espace de jeux pour les enfants a été entièrement réaménagé au nouveau port, près de la Salle Richelieu.*

*La Commune cherche toujours à accompagner ces sentiers par des plantations de fleurs, d'arbustes ou de végétaux dans le respect du site.*



*Les entrées de ville, sans toujours être sur notre Commune, sont fleuries : Rue de Nantes, Rond Point Rue Ste James, Route touristique sous le pont .*

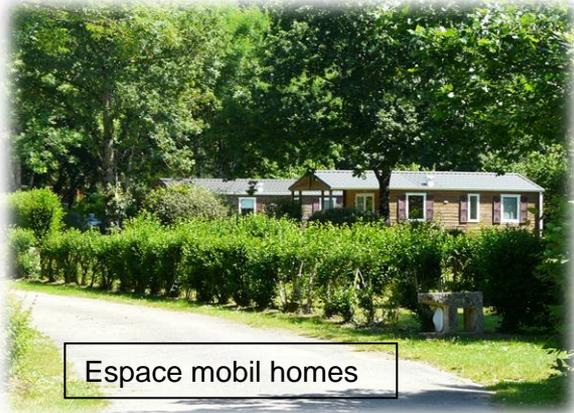
*La signalétique : « Ville fleuries 3 fleurs » est présente à chaque entrée de ville ; elle est souvent accompagnée du label « Petite Cité de Caractère » et ensemble elles portent la reconnaissance environnementale de la commune.*



## 2- ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

### > Actions vers les touristes

La Commune de La Roche-Bernard possède un camping municipal classé 3 étoiles\*\*\* situé en bordure de Vilaine. L'ensemble de l'équipe municipale met tout en œuvre pour offrir aux campeurs un cadre de séjour calme et verdoyant.



Espace mobil homes



Emplacement nu



Accueil



Emplacement camping-cars

## 2- ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

### > Actions vers les services municipaux

*Les services techniques comptent 6 agents, dont 4 affectés plus particulièrement aux espaces verts (qui représente 70 % de leur temps de travail) : production de plantes, entretien des massifs et espaces verts, taille, élagage. Bien que tous soient spécialisés dans un domaine particulier, ils sont polyvalents et assurent ensemble selon les saisons et les besoins, l'entretien de la commune, de ses bâtiments et de ses espaces verts.*

*Le Maire et ses adjoints aux travaux, aux finances, au fleurissement, à la culture, participent aux projets de fleurissement et d'aménagement des espaces verts de la Commune et accompagnent les services techniques dans la gestion de ces travaux.*

*Le budget consacré au fleurissement de la Commune et à ses espaces verts se chiffre à 1521 € en 2014, 4 309 € en 2015. En 2016, le budget prévu est de 5 000 € pour ces opérations.*

*Il est également nécessaire d'estimer le coût de la masse salariale consacré au fleurissement et à l'entretien de la commune, à savoir : ces 4 agents consacrent environ 4 500 heures sur l'année, ce qui représente environ 70 000 € de salaire (brut), soit un peu plus de 16 % de la masse salariale.*



## 2- ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

### > Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public



*Le port est géré par un Syndicat qui travaille en étroite collaboration avec la commune pour l'aménagement des quais de la Douane, Saint Antoine et de la promenade du nouveau port. Les jardinières ont été supprimées et remplacées par des plantations au sol d'arbustes fleuris. En 2015, un aménagement a été réalisé pour le passage du petit train touristique et son arrêt Quai de la Douane, sans nuire aux plantations existantes.*

*La commune de La Roche-Bernard est axée sur deux pôles d'attraction : le centre ville avec ses vieux quartiers, et le port.*



*Une étude doit être lancée cette année par le Syndicat du Port Férel- La Roche-Bernard - Marzan pour un réaménagement complet de l'espace portuaire*

### 3- PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

#### > Arbres



Dans le cadre de la COP 21 sur le climat, les communes ont été incitées à planter un arbre dans les écoles. Un cèdre du Liban, offert par le Lion's Club de La Roche-Bernard, a donc été planté en 2015 dans les Garennes, au pied de l'école Saint Michel, par les enfants des classes maternelles et primaires.



La Commune de La Roche-Bernard compte un nombre important d'arbres protégés (plan ci-joint) et principalement des cèdres, des marronniers, des chênes, des frênes et des érables. Ils sont répertoriés par parcelle communale.

Le renouvellement des arbres se fait principalement en remplacement des arbres morts ou tombés lors de tempêtes ; cette année un frêne a été planté dans l'espace des Garennes entouré d'une haie de noisetiers afin de respecter la nature des espèces voisines. Un magnolia a été planté place de la Saulnerie, entouré de rosiers rampants lors du réaménagement complet de cette place.

La taille des arbres est réalisée en décembre et janvier. L'élagage se fait en hiver et les plantations de décembre à février.

Les achats de nouveaux arbres se font chez un pépiniériste



### 3- PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

#### > Arbustes et plantes grimpantes

*Les plantations au lavoir ont été entièrement renouvelées car après la chute des marronniers, tout l'espace est passé d'une exposition à l'ombre au plein soleil ;*

*sur les conseils du pépiniériste de nouveaux plants ont été réalisés en 2015 et 2016 : azalées japonaises, mahonia appolo, fougères, photinia red robin, pinus mugho mughus, cheiranthus bowles purple, etc... L'Association des Amis des Garennes a planté des rosiers en complément et cette année ils doivent augmenter le nombre de rhododendrons dans la pente au-dessus du lavoir.*

*Les rosiers grimpants et tapissants, ou buissons, ont été privilégiés pour mettre en valeur les murs de pierres (avec enduits au mortier de chaux et sable) dans les parterres de la tour de la prison, dans le virage vers le port au pied des canons, au bord du chemin du Ruicard.*

*Des petits fruitiers ont été installés le long du chemin du lavoir (groseilles, caseilles, ) et cette action fait partie d'un projet global actuellement à l'étude : restaurer les fruitiers aux Garennes.*



### 3- PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

> Pelouses, prairies et couvre-sols



*Quelques espaces sont réservés aux prairies fleuries mais ils sont limités compte tenu de la superficie de la Commune. On peut les observer Rue de Nantes et à l'entrée de la ville par la route touristique sous le pont.*

*La Commune évite les tontes trop courtes pour favoriser la repousse des lierres et des fraisiers sauvages pour couvrir les sols.*



### 3- PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

#### > Fleurissement

*Des points de fleurissement remarquables sont installés dans des endroits clés de la ville : place du Puits, autour de la Mairie, dans les vieux quartiers, le long de la route de Guérande, rue du Passage (avec des jardinières enterrées), rue Saint James, au lavoir.*



Place du Puits



Rue Saint James



Jardinières route de Guérande



Jardinières enterrées rue du Passage



Autour de la mairie



Le lavoir



Vieux quartiers

### 3- PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

#### > Fleurissement

*Cette année, les services techniques de la Commune ont produit dans la serre municipale environ 2.000 boutures pour les jardinières et les massifs, environ 3.000 plants issus de semis, et une centaine de plants récupérés dans les massifs et mis en hivernage à la serre. Il s'agit de plantes annuelles destinées à compléter les vivaces toujours privilégiées dans notre Commune. Elles apportent la touche de couleur pour la période estivale.*

*Le choix des plantes et des graines est fait par l'équipe des services techniques, avec le responsable de ce service assisté des spécialistes en végétal et ils réalisent également un plan pour les massifs principaux. Chaque année, les plantes composant les jardinières sont différentes mais respectent deux objectifs : couleur et volume, et peu d'entretien ou peu d'arrosage.*



*Cette année, les choix de l'équipe se sont portés sur les lierres (rouges, roses et blancs), les oxalys, les bidens (jaunes, oranges et blancs), les lobelias (en mélange ou bleu foncé), les alysses, les gnaphalias, les coléus, les agrostis (graminées), et les plectranthus variegata pour les jardinières. Pour les massifs les cosmos, les cléomes, les tithonias, les godétias, les gazanias, les laurentias, les irésines, les zinnias, les rudbéckias, les célosies, les roses d'inde et les sauges coccinéa seront à l'honneur. Bon nombre de ces plantes nous ont été conseillées par le diagnostic paysager réalisé par le CAUE du Morbihan en 2011.*



## 4- GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

### > Actions en faveur de la biodiversité



**Domicile de la colonie des Grands Murins**

La Commune s'est également investie dans la lutte contre les frelons asiatiques depuis 2 ans, avec l'aide de l'apiculteur, Monsieur Rémy LUCAS, présent à La Roche-Bernard. La lutte contre ce grand prédateur de l'abeille domestique est essentielle car il peut être aussi dangereux pour l'homme quand on s'approche trop près de son nid. Des pièges ont été installés à plusieurs points de la Commune et une cinquantaine de frelons ont été exterminés. Monsieur LUCAS explique qu'il a tué environ cinq mille frelons asiatiques dans ces ruchers durant l'année 2015.

Une colonie de grands murins (chauves-souris) a élu domicile dans les combles de l'Eglise Saint Michel. Les animaux y accèdent par des trous au niveau des gouttières sous la toiture. La colonie rejoint le site à partir de mars pour la mise à bas et y est présente jusqu'en octobre. Tous leurs mouvements d'entrée ou de sortie sont recensés par des puces placées aux points d'accès. L'église fait partie des 11 nurseries connues dans le Morbihan ; en 2008 elle produisait 11,5% des naissances du Morbihan.

A ce titre leur habitat, classé Site Natura 2000, doit être protégé ainsi que leur territoire de chasse (zones boisées) qui se situe dans un rayon de 5 kilomètres et plus.



## 4- GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

### > Action en faveur des ressources naturelles – eau et sol



*Afin de conserver l'humidité des sols, les massifs sont recouverts de paillage issu du broyage de nos végétaux. Cela permet également un désherbage moins fréquent.*

*De ce fait, également, les arrosages des massifs sont un peu plus rares. Dans toute la mesure du possible les arrosages des jardinières sont limités à 2 ou 3 fois par semaine selon le temps. Les restrictions d'arrosages ordonnées, par la Préfecture, en cas de sécheresse sont respectées.*

*Le choix de plantes au sol plutôt qu'en jardinière est privilégié dès que c'est possible : par exemple Quai de la Douane et Rue du Passage toujours dans le but d'économiser l'eau.*

*Quelques réseaux d'arrosage automatique sont mis en place dans les parties les moins accessibles : parterre de la Tour de la prison, pelouse de la mairie*



## 4- GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

> Action en faveur des ressources naturelles – intrants, déchets et énergie



*Les produits phytosanitaires sont totalement exclus de la Commune depuis 2 ans, et du cimetière depuis cette année. De ce fait les agents des services techniques effectuent régulièrement un désherbage à la main dans toute la Commune. Il est bien certain qu'il faut accepter que quelques brins d'herbe apparaissent au pied des murs le long des rues, mais ils sont très souvent accompagnés de petites fleurs sauvages très agréables. Une réflexion est menée pour intégrer une lutte biologique contre les insectes dans la serre municipale.*

*Tous nos déchets sont stockés, dans un premier temps, autour de la serre municipale et, dans un deuxième temps, ils sont recyclés ou traités.*



## 4- GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

> Action en faveur des ressources naturelles – intrants, déchets et énergie



*La serre municipale est chauffée au gaz, uniquement pour la maintenir hors gel. La température est réglée à 3 degrés. De plus pour la saison hivernale, seul un quart de la serre est chauffé pour préserver les plantes des massifs qui seront remises en pleine terre au printemps suivant.*

*Le broyage des végétaux s'effectue avec le broyeur de notre Communauté de Communes acquis en 2016. Auparavant, la Commune louait du matériel à la commune voisine, Pénestin.*



## 4- GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

> Action en faveur de la qualité des espaces publics – publicité et enseignes, façades, mobilier urbain

*L'opération « Vitaminez votre activité » a été lancée en 2015 par la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne, au profit des commerçants de La Roche-Bernard. Elle a été menée en étroite collaboration avec le service urbanisme de la Commune, l'Architecte des Bâtiments de France et Arc Sud Bretagne. 18 commerçants ont ainsi pu bénéficier de ce programme et rénover leur vitrine grâce aux subventions versées.*



*Le mur sur la partie droite de la rue du Passage s'est écroulé en novembre 2012 et des travaux d'envergure ont permis de le reconstruire en 2013 avec la création d'une haie de charmes et de houx le long de la rue*



## 4- GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

> Action en faveur de la qualité des espaces publics – publicité et enseignes, façades, mobilier urbain

*Des bancs, des tables de pique-nique (en bois) sont à la disposition des promeneurs, ainsi que des poubelles, afin de leur permettre de profiter des sites verdoyants de la ville et du port. Des nouveaux jeux pour enfants aux Garennes et un parcours de santé complètent ces aménagements.*



Parcours de santé des Garennes

*En ce qui concerne les terrasses des restaurants et cafés sur le port et en centre ville, interdiction leur est faite d'utiliser des parasols publicitaires. Les enseignes soumises à autorisation et suivent la charte définie par la Commune.*



*Une nouvelle signalétique se met en place et la première tranche est réalisée. Des panneaux d'information sont mis en place au rond point de la rue Saint James et à l'entrée du parking de la Voûte sur le vieux port. Ils sont régulièrement mis à jour par les agents du service technique. Une deuxième tranche est prévue cette année, ainsi que des panneaux signalétiques en bois pour indiquer les artisans d'art. Chaque artisan se propose pour décorer son panneau. L'ensemble se fait dans le respect des prescriptions des Petites Cités de Caractère.*

## 4- GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

> Action en faveur de la qualité des espaces publics – qualité de voiries et des circulations, propreté

*Une entreprise de nettoyage des rues est sollicitée une fois par mois pour le balayage des rues de la commune. Une réflexion pour l'achat d'une balayeuse, avec plusieurs autres communes, est menée compte tenu du coût d'un tel matériel et de son utilisation limitée au niveau de chaque commune.*

*Les agents des services assurent le nettoyage régulier de la commune (rues, toilettes, marché), ainsi que le ramassage des poubelles installées le long des rues et des promenades. Ils assurent également le nettoyage des points de dépôts volontaires des déchets ménagers, papier, verres et plastiques en cas de dépôts sauvages. La commune a décidé cette année de verbaliser ces dépôts sauvages.*



*Une campagne de lutte contre les déjections canines est mise en place chaque année au moyen de petites affichettes réparties dans toute la ville. Cette année nous souhaitons appliquer quelques amendes de 35 euros pour décourager les propriétaires de chiens les plus rebelles. Des articles sont écrits dans le bulletin municipal et sur le site internet pour sensibiliser les habitants et les touristes*



## 5- CIRCUIT PROPOSE POUR LA VISITE



- 1- Rond point rue Saint James
- 2- carrefour rue Saint-James / rue Crespel de La Touche
- 3- Descente du lavoir
- 4- Jardin collectif de la Roseraie
- 5- Cèdre du Liban
- 6- Jeux au nouveau port
- 7- Camping Le Pâtis
- 8- Quai de la Douane / rue du Passage
- 9- Quai Saint Antoine
- 10- Montée des canons
- 11- Promenade du Ruicard
- 12- Place de la Saulnerie
- 13- Tour de l'ancienne prison
- 14- Place du Bouffay
- 15- Maison du Canon / Mairie

Ont participé à ce dossier :

Le Maire et ses adjoints aux travaux, au fleurissement, et à la communication, la Directrice Générale des Services

Les agents des Services Techniques et leur Responsable

Les membres de la Commission Fleurissement

Les associations Les Amis des Garennes, Ar'images et l'Asso's Bernez.



**Un grand merci à tous !!**

Mairie de La Roche-Bernard

Tel : 02 99 90 60 51

Mail : [mairie-lrb@orange.fr](mailto:mairie-lrb@orange.fr)

Annie-Paule BOURGUIGNON [bfbourg@aol.com](mailto:bfbourg@aol.com)

Lionel CAUDAL [l.caudalmairie-lrb@orange.fr](mailto:l.caudalmairie-lrb@orange.fr)